

# Compte-rendu du conseil d'école du 23 juin 2020 du RPI Lissac / Saint-Cernin de Larche

---

## Présents

### Mairie

- Madame PERRIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Saint-Cernin de Larche
- Monsieur MAZEAUD, chargé des affaires scolaires à la mairie de Saint-Cernin de Larche
- Madame REYNIER, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac
- Madame PAUL, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

### Représentants des parents d'élèves

- Monsieur LAROCHE (parent titulaire école de Saint-Cernin de Larche)
- Monsieur PARROT (parent titulaire école de Saint-Cernin de Larche)
- Madame BARRY (parent titulaire de l'école de Lissac)

### DDEN

Madame VACHERIE, DDEN

### Enseignantes :

- Madame ALIBERT (classe de CE1/CE2 et directrice de l'école de Lissac)
- Madame COMBES (classe de CM1/CM2 et directrice de l'école de Saint-Cernin de Larche)
- Madame GUILLON (classe TPS/PS/MS)
- Madame MOURIGAL (classe de GS/CP)

### Excusés :

- Madame NOGUE, IEN de la circonscription de Brive rural
- Monsieur CROUZEL, maire de Lissac
- Madame LORENZON, maire de Saint-Cernin de Larche
- Madame FAGE, chargée des affaires scolaires à la mairie de Lissac

- Madame MONTEIL PECHET (représentante parent titulaire de l'école de Lissac)

## 1-Rappel de l'ordre du jour du Conseil d'école 2 annulé :

En raison du contexte sanitaire, le deuxième conseil d'école prévu le 23 mars 2020 a été annulé. La plupart des événements et projets pédagogiques qui étaient prévus et devaient être présentés lors de ce conseil d'école n'ont pas non plus pu se tenir.

Pour mémoire, l'ordre du jour prévu lors de ce deuxième conseil d'école était :

- Effectifs du RPI
- Carnaval des écoles et fête de l'école : n'ont pas pu avoir lieu
- Organisation de la  $\frac{1}{2}$  journée portes ouvertes du RPI le 16 mai 20 : n'a pas pu avoir lieu, une solution alternative sera proposée aux familles concernées

Visite du collège pour les futurs 6ème : RDV individuel prévu pour les familles concernées le 3 juillet

-Projet de demande de labellisation « Génération 2024 » pour les deux écoles : les deux écoles du RPI se sont portées volontaires pour demander une labellisation « Génération 2024 ». Les écoles labellisées s'engagent à proposer des projets pédagogiques sportifs, en lien avec les valeurs de l'olympisme. D'autre part, ces écoles engagent des partenariats avec les territoires et les clubs ou associations sportifs locaux. Le dossier de demande de labellisation a été déposé en février 2020 pour les deux écoles du RPI, à ce jour, nous attendons la réponse. Les projets proposés pour l'année 2019-2020 dans le cadre de cette labellisation ont dû être annulés en raison du contexte sanitaire (olympiades réunissant les 4 classes du RPI, semaine du Causse, natation, assister au championnat d'aviron, participation aux rencontres sportives organisées par l'USEP)

-Projets pédagogiques : Une seule rencontre USEP a pu avoir lieu (randonnée CM1-CM2 en début d'année). Les autres rencontres prévues pour les classes de CM1-CM2, CE1-CE2 et GS-CP ont dû être annulées soit en raison de la météo, soit en raison du contexte sanitaire. Les sorties scolaires prévues à partir de mars n'ont pas pu avoir lieu non plus. Le cycle de natation à la piscine de Brive pour les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 a été interrompu au bout de 2 séances

- Entretien des locaux et du matériel
- Questions diverses à nous remettre au plus tard le 23 mars 20

## 2- Présentation du protocole sanitaire et de l'organisation retenue pour le retour à l'école en présentiel au 14 mai 2020

### A l'école de St Cernin :

Pendant le confinement, les enseignantes étaient en relation avec toutes les familles. Des programmes de travail étaient envoyés aux familles chaque jour.

En mai, après concertation entre la commune et les enseignantes de l'école, il a été décidé de ne pas ré-ouvrir la classe maternelle car le protocole sanitaire qui était alors en vigueur était difficilement applicable avec de jeunes enfants.

La classe de CM1-CM2 a été réouverte le 14 mai.

Du 14 mai au 2 juin : 10 élèves de CM1-CM2 suivaient les cours en présentiel et 10 en distanciel.

Les élèves en présentiel étaient accueillis 3 jours par semaine, le 4<sup>ème</sup> jour les enseignantes se consacraient au travail en distanciel.

Le 4<sup>ème</sup> jour de la semaine, les enfants étaient accueillis par du personnel municipal. Une enseignante était présente à l'école ce jour-là afin que l'employée communale ne soit pas seule à l'école.

Du 2 juin au 22 juin: 14 élèves ont été accueillis en CM1-CM2 par les deux enseignantes dans deux salles différentes.

Les élèves en présentiel étaient accueillis 3 jours par semaine, le 4<sup>ème</sup> jour les enseignantes se consacraient au travail en distanciel.

Le 4<sup>ème</sup> jour de la semaine, les enfants étaient accueillis par du personnel municipal. Une enseignante était présente à l'école ce jour-là afin que l'employée communale ne soit pas seule à l'école.

Depuis le 22 juin, les 20 CM1-CM2 sont présents, 25 élèves de maternelle sur 27 sont présents depuis le 22. A partir du 29 juin, les 27 élèves de maternelle seront présents.

### A l'école de Lissac

L'école est restée ouverte pendant le confinement afin d'assurer l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de crise. Des enfants venant des écoles de Lissac, Saint Cernin et Noailles ont été accueillis tous les jours

d'ouverture habituelle (lundi, mardi, jeudi, vendredi, hors période de vacances scolaires ou jours fériés) du 16 mars au 12 mai, selon les horaires qui convenaient aux parents (accueil avant 8h35, reprise après 16h25 lorsque c'était nécessaire).

Pendant le confinement, les enseignantes étaient en relation avec les familles des élèves de GS-CP et CE1-CE2. Des programmes de travail étaient envoyés aux familles.

Les deux classes ont été ré-ouvertes le 14 mai.

Du 14 mai au 2 juin :

En GS-CP : 7 élèves sur 16 élèves ont suivi la classe en présentiel. Les élèves étaient accueillis par groupe de 5 élèves, 2 jours par semaine chacun. Certains élèves ont été accueillis tous les jours (accueil prioritaire des enfants de personnels indispensables à la gestion de crise)

Les élèves, qu'ils suivent la classe en présentiel ou en distanciel, ont effectué le même programme de travail. La classe en présentiel était assurée par Mme Rivière, enseignante titulaire remplaçante et la classe en distanciel par Mme Mourigal.

Mme Bourbon, ATSEM de la classe était présente toute la journée en classe alors qu'habituellement, elle n'est présente que les matins.

En CE1-CE2 : 11 élèves sur 28 élèves ont été accueillis par groupe de 10 par Mme Alibert, avec l'aide de Mme Brignard, AESH.

Le planning de rotation des groupes a été établi en concertation avec les familles, afin d'essayer de coller au plus près de leurs besoins.

Certains élèves ont été accueillis tous les jours (accueil prioritaire des enfants de personnels indispensables à la gestion de crise et élèves bénéficiant d'une notification MDPH). Les autres élèves ont été accueillis de 6 à 7 jours dans le mois sur les 8 jours de classe possibles.

Les élèves qu'ils suivent la classe en présentiel ou en distanciel, ont eu le même programme de travail.

Du 2 juin au 22 juin :

GS CP : 9 élèves accueillis sur 16 élèves (2 groupes de 5 à 6 élèves accueillis 2 jours par semaine chacun). Certains élèves ont été accueillis tous les jours (accueil prioritaire des enfants de personnels indispensables à la gestion de crise). L'enseignement à distance et/ou en présentiel s'est fait selon les mêmes modalités qu'en mai.

CE1-CE2 : 15 élèves sur 28 élèves (accueillis par groupe de 12 élèves). Certains élèves ont été accueillis tous les jours (accueil prioritaire des enfants de

personnels indispensables à la gestion de crise et élèves bénéficiant d'une notification MDPH). Les autres élèves ont été accueillis selon un planning établi en concertation avec les parents afin d'optimiser le nombre de jours de classe de chaque élève.

L'enseignement à distance et/ou en présentiel s'est fait selon les mêmes modalités qu'en mai.

Melle Gipoulou, volontaire en service civique, a participé à la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les deux classes de l'école de Lissac (animation d'activités lors des récréations, aide au respect des gestes barrières, préparation du matériel individuel des élèves).

Une garderie a été créée à Lissac (matin et soir) afin de pouvoir respecter le protocole sanitaire qui demande de ne pas brasser des enfants de différents groupes classes et donc de différentes écoles.

Le protocole sanitaire national a été appliqué dans les deux écoles du RPI (sur les temps scolaires et périscolaires).

Mme Vacherie, DDEN, remercie l'équipe pédagogique et les personnels des écoles pour leur implication lors du confinement et lors des réouvertures des écoles. Elle souligne également que les deux communes ont mis en place des moyens très importants afin que ces ré-ouvertures se fassent dans les meilleures conditions possibles.

Mme Barry transmet un message de Mme Monteil qui remercie l'équipe pédagogique pour son travail durant le confinement ainsi que les enseignantes et tous les personnels de l'école de Lissac pour leur implication dans la mise en œuvre de la ré-ouverture des écoles.

**Depuis le 22 juin**, l'ensemble des CM1-CM2, CE1-CE2 et GS-CP sont présents. 25 élèves de maternelle sur 27 sont présents depuis le 22, 27 seront présents à partir du 29 juin.

A la rentrée de septembre 2020, si le protocole le permet, la commune de Saint Cernin souhaiterait que la garderie soit de nouveau à Saint Cernin avec les horaires habituels.

Mme Alibert indique qu'un relâchement dans le respect des gestes barrières est constaté depuis quelque temps aux heures de dépose et de reprise des élèves. Il est rappelé qu'il est fortement recommandé de continuer à maintenir les mesures de distanciation et de porter un masque (pour les adultes) lorsqu'ils conduisent ou viennent récupérer leur enfant à l'école.

### 3- **Effectifs**

#### Effectifs à ce jour

Saint-Cernin de Larche			Lissac				
Mme GUILLON	TPS	1	27	Mme MOURIGAL	GS	10	16
	PS	15			CP	6	
	MS	11					
Mme COMBES	CM1	8	20	Mme ALIBERT	CE1	9	28
	CM2	12			CE2	19	

TOTAL	47			44
-------	----	--	--	----

Total RPI : 91

#### Effectif prévisionnel rentrée 2020

Saint-Cernin de Larche			Lissac				
Mme GUILLON	TPS	1	22	Mme MOURIGAL	GS	12	22
	PS	5			CP	10	
	MS	16					
Mme COMBES	CM1	19	27	Mme ALIBERT	CE1	7	20
	CM2	8			CE2	13	

TOTAL	49			42
-------	----	--	--	----

Total RPI : 91

Effectif stable

Si des inscriptions sont enregistrées pendant l'été, les répartitions seront revues.

Mme Bourbon, ATSEM, sera présente à temps plein l'année prochaine dans la classe de GS-CP.

#### **4- Entretien des locaux et du matériel**

Ecole de Saint Cernin :

nécessité de mettre un aimant pour que la nouvelle porte de la classe de CM1-CM2 puisse rester ouverte.

Création d'un accès entre la classe de CM1-CM2 et les toilettes de la garderie afin de pouvoir accéder aux toilettes en cas de risque majeur (PPMS)

Ecole de Lissac :

changement d'un chauffe-eau.

Plusieurs ré-aménagements de l'école entre mai et juin afin de pouvoir accueillir les élèves dans le respect des protocoles sanitaires.

#### **5- Questions diverses**

La navette qui permet de conduire les enfants de Lissac à la garderie de Saint Cernin est payante pour les familles. La mairie pourrait-elle prendre en charge les frais liés à cette navette ?

Le problème de la non gratuité de la navette reliant deux écoles d'un même RPI a déjà été soulevé auparavant. Les communes ne pourront pas prendre en charge ce coût. Des courriers ont été envoyés à la région par la commune de Saint Cernin et certaines familles pour demander la gratuité de cette navette. A ce jour aucune réponse n'a été reçue.

Les enseignantes de l'école de Lissac remercient Melle Gipoulou, volontaire en service civique et Mme Brignard, AESH pour leur implication et leur travail efficace au sein de l'école tout au long de l'année et durant les phases de ré-ouverture de l'école . Elles quitteront l'école à la fin de l'année.

**La séance est levée à 20h20.**

La directrice de l'école de Saint-Cernin  
(Stéphanie Combes)

Le secrétaire de séance  
(Monsieur Laroche)